



École et Ruralité

L'égalité des chances à l'École est un débat récurrent. Pourtant, sur l'ensemble du territoire, l'offre scolaire n'est pas uniforme. Ce dossier vous propose de porter un regard d'actualité sur l'École en milieu rural.



2



Ruralités :
zones prioritaires ?

3



Entretien avec
Anne Bouju-Goujon

10



Témoignages
de terrain



Point de vue

Ruralités : zones prioritaires ?



L'École doit proposer une offre éducative d'égale qualité sur le territoire.

> Les territoires ruraux sont multifformes et, pour une part d'entre eux, chamboulés par l'arrivée, ces dernières années, de familles fuyant les prix de la ville ou espérant une qualité de vie qui justifierait leur «exode» urbain. Ce mouvement de population n'enraye cependant pas la tendance lourde de l'exode qui touche le rural isolé et les zones de montagnes. Cette hétérogénéité explique en quoi les enjeux de l'Éducation en milieu rural rejoignent ceux de l'ensemble des services publics. Service organique de la République, l'École doit a fortiori se faire un devoir d'être présente au plus près de chacun en proposant une offre éducative d'égale qualité sur tous les territoires.

Pour les enseignants de l'UNSA, remplir cet objectif exige une mobilisation concertée de l'État et des collectivités territoriales. Sans cette mobilisation, sans moyens spécifiques, sans volonté affirmée par

l'Éducation nationale, les écoles, les collèges et les lycées de proximité risquent de disparaître les uns après les autres, sacrifiés sur l'autel de la rationalisation budgétaire. S'il n'est ni possible, ni souhaitable de maintenir à tout prix une classe unique avec une poignée d'élèves ou un collège avec deux ou trois douzaines de jeunes, on ne peut pas non plus imposer aux élèves et à leurs familles une longue et quotidienne «transhumance scolaire». Les solidarités intercommunales, l'implication des Régions et des départements peuvent ici apporter des réponses en termes de transports ou de bâtiments. Les Régions, avec le plan régional des formations, peuvent aussi organiser des zones de formations professionnelles et contribuer ainsi à l'aménagement de leurs territoires. Mais c'est bien l'Éducation nationale qui détient, pour l'essentiel, les clefs des ouvertures et fermetures de classes, de filières et d'options, et celles plus prospectives de la gestion des établissements.

> Pour l'Insee, l'espace rural regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine. soit les deux tiers des communes de la France métropolitaine.

Populations urbaine et rurale en France métropolitaine (en millions)

	Population urbaine	Population rurale
1936	22,1	19,7
1999	44,2	14,3

Source : Insee, recensements de la population.

- **Rural sous influence urbaine :** ensemble des communes rurales n'étant pas pôle rural et dont entre 20% et 40% des actifs résidents vont travailler dans des aires urbaines.
- **Pôle rural :** unité urbaine offrant de 2 000 à moins de 5 000 emplois et dont le nombre d'emplois offerts est supérieur ou égal aux actifs résidents.
- **Périphérie des pôles ruraux :** ensemble des communes rurales ou unités urbaines, n'étant ni pôle rural, ni sous faible influence urbaine, et dont 20% ou plus des actifs résidents travaillent dans les pôles ruraux.
- **Rural isolé :** celui-ci est constitué de toutes les autres communes rurales ou unités urbaines.

Par ailleurs, un document de prospective nommé «World Urbanization Prospects» publié par l'ONU prévoit que la population urbaine mondiale dépassera la population rurale. En 1950, précise l'Onu, un habitant sur 10 vivait en ville. En 2030, ils seront près de 2 sur 3.

Déjà définis comme le négatif de la structure urbaine, les mondes ruraux sont sur le plan éducatif encore trop souvent présentés par leurs handicaps réels ou supposés. Pourtant, les études montrent que les résultats des élèves de milieu rural sont sensiblement les mêmes que ceux de la moyenne nationale. Et les solutions imaginées par les équipes enseignantes et par la communauté éducative, pour faire face aux difficultés auxquelles les établissements ruraux sont confrontés, peuvent aussi servir de référence à l'ensemble du service public d'Éducation. Pour le SE-UNSA, il est urgent de soutenir ces dizaines de milliers de collègues qui œuvrent quotidiennement pour faire réussir tous leurs élèves. C'est à l'aune de l'implication de l'État dans les zones rurales que l'on peut juger de sa volonté de faire de l'Éducation nationale une priorité. Les dernières décisions nous montrent que l'on en est loin.

Laurent Escure



École(s) rurale(s) : structure actuelle et devenir

Anne Bouju-Goujon est maître de conférences en sciences de l'Éducation et responsable de formations à l'IUFM «Centre Val de Loire». Elle a soutenu une thèse intitulée les «Pratiques et représentations des parents, des élèves et des enseignants pour la scolarisation des espaces ruraux et périurbains». Elle nous livre ses réflexions.



Anne Bouju-Goujon.

« **L'Enseignant : Le monde rural est souvent désigné, de manière péjorative, en creux, comme ce qui n'est pas urbain, créant des représentations multiformes et diffuses. Quels sont, pour vous, les différents visages de la ruralité ?**

Anne Bouju-Goujon : Oui, il existe une réelle difficulté à définir l'École rurale ou la ruralité sans la poser en opposition à la ville. Il en résulte des généralisations abusives qui renvoient au mythe de la grosse structure -de la grande école imaginée en ville-, souvent jugée a priori plus efficace, mieux équipée. L'École rurale -les écoles rurales devraient-on dire- ont toujours davantage à faire la démonstration de leurs qualités et de leur pérennité.

Parler d'école(s) revient à parler

d'espace(s), d'où l'intérêt de travailler ce thème *École et ruralité*. Les recherches montrent que l'opposition rural/urbain structure nos représentations mentales, et donc nos pratiques. Mais au-delà de ce premier découpage, le rapport à l'École des familles est d'une grande richesse et d'une grande diversité⁽¹⁾.

La ruralité est très diverse, des espaces périurbains aux territoires ruraux plus isolés ; la façon dont chacun la perçoit et l'envisage l'est encore davantage. Elle peut être synonyme d'isolement, d'archaïsme pour certains. Ceux-là l'éviteront ou feront partie des 20% qui scolarisent leurs enfants en dehors de leur commune de résidence. Pour d'autres, elle est synonyme de qualité, de prise en compte de l'enfant dans sa singularité, de projets pédagogiques

modernes. Cela correspondait à leur vision de l'École rurale avant de la connaître, ou alors la rencontre avec des enseignants les a convaincus de la richesse de ce qui peut être mis en place dans une petite structure, y compris avec des classes multi-âges. Pour la majorité, le lieu de résidence -contraint- n'empêche pas ensuite de choisir un équipement scolaire. Toutes les familles se questionnent en matière d'Éducation. Elles ont conscience de la diversité des écoles. D'autres parents choisissent le lieu de résidence en fonction de l'école, pour sa taille, l'espace dont elle dispose, la pédagogie différenciée, la proximité, la disponibilité de l'enseignant, la place accordée aux parents.

La gestion des postes d'enseignants remet parfois en cause ce critère du faible effectif par classe.

Le rapport à l'École des familles se construit dans l'articulation entre des parcours personnels et des contextes locaux. L'enseignant, son action, ses discours, jouent un rôle considérable dans la construction de l'image de l'enfant, de ses possibilités présumées pour son futur parcours scolaire. On peut alors renforcer ou s'affranchir d'héritages familiaux ou éducatifs. Le rapport à l'École est aussi un apprentissage dans le temps. En fonction de l'expérience vécue avec chaque enfant, les pratiques évoluent. ▶





Interview

► Pour intégrer dans une posture professionnelle toutes ces pratiques et ces représentations, il est nécessaire que les enseignants connaissent les travaux de l'Observatoire de l'École rurale⁽²⁾, de la DEPS⁽³⁾, de la fédération de l'École rurale, des Crepsc⁽⁴⁾ : les enfants réussissent aussi bien, voire mieux dans les écoles rurales. Des enseignants y mettent en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes et efficaces.

Face à ce contexte protéiforme, quelles sont les attentes des usagers vis-à-vis des services publics et de l'École en particulier ?

A. B-G. : En ce qui concerne l'École, il s'agit fortement d'une attente d'un service de proximité, tout particulièrement pour la maternelle et le primaire. Même si la mobilité est grandissante par ailleurs (déplacements liés au travail, aux loisirs, à des réseaux de relations étendus...), l'École attendue est envisagée « sur place ». Elle ne doit pas ressembler à l'École d'autrefois, celle que les parents ont connue. Les attentes sont fortes et exigeantes à propos des projets, des sorties et de la diversité des activités proposées aux enfants. L'accueil, la disponibilité et l'investissement de

l'enseignant sont également des critères très importants pour les familles.

À l'heure de la mise en place, dans les universités, des masters pour la formation des enseignants, il est nécessaire d'y former des enseignants qui sauront lire les territoires, comprendre l'histoire de l'École où ils arrivent, pour y mettre en œuvre les missions du service public d'Enseignement. Cela suppose de travailler avec eux sur leurs propres représentations de l'École rurale, leur connaissance des travaux de recherche sur les résultats scolaires des enfants de classes à plusieurs niveaux. La question du multi-âge, de l'hétérogénéité des élèves dans chaque classe est fondamentale. Le discours des enseignants à ce propos auprès des parents orientera fortement l'avis de ces derniers. C'est un élément fondamental du débat sur l'École rurale.

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils agir de concert pour organiser un service public d'Éducation de qualité et de proximité ?

A. B-G. : Les possibilités sont nombreuses, comme :

• considérer ou reconsidérer en quoi et comment qualité et proximité

peuvent aller de pair, réinterroger ce lien en fonction des modes de vie actuel ;

• faire connaître et mettre en valeur les écoles rurales où les élus ont financé des locaux et des équipements remarquables et où des enseignants développent des pratiques pédagogiques innovantes.

Les communes rurales ont renouvelé leur population ; elles accueillent des nouveaux habitants pour une grande partie d'entre elles. Le visage de la ruralité a beaucoup changé. La notion de Service public, envisagée à une échelle nationale dans une logique descendante, vise l'uniformité ; elle peut garantir des objectifs, un certain nombre de valeurs et de principes nationaux. Elle a permis un maillage conséquent du territoire, mais aujourd'hui la demande n'est plus la présence de l'équipement en lui-même ; c'est le fonctionnement d'une école dynamique dont chacun va s'assurer ou souhaite être rassuré quant à sa qualité. Il faut réussir à intégrer à cette première logique, la prise en compte des initiatives et des expériences locales spécifiques à certains territoires. Il existe une grande diversité de fonctionnement d'écoles qui obtiennent de très bons résultats





avec des organisations différentes. Se pose aussi très souvent la question de la visibilité de ce qui se fait. Est-ce la salle informatique toute neuve, très visible mais occupée une heure par semaine et par classe, ou est-ce le matériel réparti dans chaque classe, utilisé par les élèves au quotidien au sein de la classe et en communication avec d'autres écoles ? Quelle École veulent-ils construire ? Sur quels principes pédagogiques ? C'est là où les enseignants doivent aussi être porteurs de projets et garants de leurs savoir-faire.



Mettre en œuvre une logique de mutualisation.



Opter pour le maintien de petites structures à une mise en réseau.

On parle beaucoup d'intercommunalité, de réseaux, de pôles, de bassins... Est-ce que l'avenir de l'École rurale passe par une nouvelle structuration, une autre organisation ?

A. B-G. : L'échelle intercommunale peut conduire à des démarches variées. Elle ne signifie pas forcément centralisation, concentration et regroupement. Les élus peuvent aussi mettre en œuvre une logique de mutualisation, de Service public au plus près des spécificités et de l'histoire de chaque territoire. Cela nécessite une réflexion et une prise de conscience des représentations et des objectifs de chacun.

Des communautés de communes s'emparent de plus en plus des compétences en matière scolaire et périscolaire. Opter pour le maintien de petites structures, la mise en réseau, les échanges est possible dans un cadre intercommunal. Pour que ces projets voient le jour, une stabilité est nécessaire dans les équipes enseignantes mais aussi du côté des collectivités. La contractualisation avec l'État -sur trois ou cinq ans par exemple-, à propos du nombre de postes d'enseignants mis à disposition, serait aussi un moyen d'aboutir à des projets plus pertinents, construits avec l'assurance d'une continuité.

L'École rurale est souvent présentée comme une École de la réussite : qu'en pensez-vous ?

A. B-G. : Tout dépend qui en parle et d'où l'on parle. Je pense, malheureusement, qu'elle a souvent à faire la preuve de sa réussite alors qu'elle présente certains fonctionnements très intéressants. Les travaux sur les résultats des élèves scolarisés dans des espaces ruraux sont à la fois peu nombreux et peu connus. Les pratiques pédagogiques développées dans certaines écoles rurales sont peu visibles et peu mises en valeur. Ses spécificités effectives ou appréhendées (isolement, éloignement de certains équipements, éloignement du lieu de résidence...) doivent aussi être prises en compte : pour mener à bien des projets pédagogiques et éducatifs de qualité sur le plan de la prise en charge des élèves, de la gestion de



Notre avis

Anne Bouju-Goujon nous montre bien qu'avec la diversité des territoires ruraux et la multiplicité des attentes des usagers, aucune solution préfabriquée et unique ne peut être avancée pour faire face aux défis de l'École rurale. La première exigence reste pour beaucoup de familles celle de la proximité école-domicile, mais les aspects qualitatifs viennent vite à la suite : sortie scolaire, accueil, disponibilités, projets... Pour le SE-UNSA, la proximité et la qualité du service public d'Éducation nécessitent que tous les partenaires (État, conseils généraux, conseils régionaux, communes) fassent de leur territoire une réelle priorité d'investissement et viennent en appui des projets des enseignants et des équipes. Anne Bouju-Goujon nous rappelle aussi combien il est utile de mettre en avant et en valeur les « bonnes pratiques » déjà existantes tant en terme de financement de locaux « remarquables » qu'en terme de pédagogies innovantes. Si la mutualisation dans le cadre intercommunal semble incontournable, l'idée d'une certaine stabilité des emplois d'enseignants apparaît, pour Anne Bouju-Goujon, tout aussi indispensable. En ces temps d'hécatombe budgétaire, le SE-UNSA souscrit entièrement à cette idée.

l'hétérogénéité et donc de la question des inégalités sociales. Le réseau des écoles rurales Vienne Gartempe, aujourd'hui menacé, y parvient de manière remarquable.

Propos recueillis par
Stéphanie Valmaggia-Desmaison

(1) Cf notamment « Géographies de l'École rurale, acteurs, réseaux, territoires » sous la direction d'Yves Jean, 2007, Ophrys Editions, chapitre 3, Anne Bouju-Goujon.

(2) www.grenoble.iufm.fr/rural

(3) Département des études de la prospective et des statistiques.

(4) Centre de recherches des petites structures et de la communication.



Éclairage

L'État se sent-il concerné par la ruralité ?



Les espaces ruraux se fragilisent sans école, sans bureau de poste, sans médecin, sans accès à la culture.

6

> La ruralité est multiforme, l'École rurale aussi par la force des choses. L'image d'Épinal du film «Être et avoir» est à cent lieues de la plupart des structures scolaires en milieu rural. Du milieu montagnard isolé aux réseaux d'écoles rurales en passant par les RPI⁽¹⁾, les Émala⁽²⁾ et les petits collèges de campagne, l'éventail de l'existant est immense. Les relations entre l'État et l'École rurale ont beaucoup évolué, notamment via les lois de décentralisation depuis les années 1982-83 jusqu'à, plus récemment, la loi de 2004. L'intercommunalité a fait son apparition et, autour d'elle, s'articulent dorénavant de nouvelles relations entre l'Éducation nationale et les collectivités. Si celles-ci sont plus que jamais les chevilles-ouvrières d'une offre éducative de qualité (et pas seulement sur le plan scolaire), l'État doit pour autant s'engager à garantir l'effectivité du principe général d'égal accès devant le Service public, fondateur du pacte social répu-

blicain. L'attractivité du monde rural est en grande partie fonction de la capacité de ces espaces à offrir des services publics de qualité et des services de proximité aux habitants.

Sans école, sans bureau de poste ou cabinet de médecin, sans connexion aux réseaux de communication ou d'accès à la culture, les espaces ruraux se fragilisent. La loi de 2005 sur le développement des territoires ruraux l'affirme en préambule : «*L'État est garant de la solidarité nationale en faveur des territoires ruraux et de montagne et reconnaît leur spécificité*».

Oui, mais comment ? L'arsenal législatif ne remplace pas l'action concrète. De plus, l'État a tendance à se défausser sur les collectivités. Pour nous, l'État a l'obligation constitutionnelle d'assurer la continuité du service public d'Éducation sur l'ensemble du territoire. Il doit ajuster, au plus près de la réalité des besoins, les dotations attribuées aux

collectivités territoriales.

Le SE-Unsa rappelle son exigence d'une politique volontariste et cohérente d'aménagement du territoire qui doit veiller à satisfaire la demande légitime de scolarisation en zone rurale. Cette politique suppose un projet global de développement local, s'appuyant sur les évolutions de l'intercommunalité. L'État et les collectivités locales doivent développer des solutions réalistes et innovantes, assurant partout la présence et la qualité du Service public et la continuité éducative (regroupements pédagogiques intercommunaux, bassins d'école, réseaux...). Cela s'inscrit naturellement dans une conception de l'aménagement du territoire qui veille à maintenir et à améliorer le fonctionnement des services publics en milieu rural, en renforçant la nécessaire mutualisation.

Stéphanie Valmaggia-Desmaison

(1) Regroupement pédagogique intercommunal.
(2) Équipe mobile d'animation et de liaison académique.



Poids de la Lolf^(*) sur la ruralité

> **La nouvelle constitution financière substitue une logique** de résultats à l'attribution de moyens. Aux mains des tenants d'une politique libérale, elle renforce les impératifs de rentabilité. Les indicateurs de pilotage de la Lolf sont éclairants : la chasse aux petites structures, coûteuses, est ouverte. Un nouvel indicateur a été créé pour le budget 2008. Il mesure la proportion d'écoles de trois classes et moins et se donne pour objectif d'en réduire le nombre. Parallèlement, dans le second degré, deux objectifs semblables sont affichés :

- diminuer les classes inférieures à dix élèves,
- réduire le nombre d'établissements de moins de deux cents élèves.

On mesure les effets de ces orientations dans le monde rural. Au nom de l'Économie, le gou-



vernement fait le choix d'abandonner la logique de continuité du Service public qui avait permis de préserver le réseau scolaire. C'est l'essence même du service public de l'Éducation nationale qui est menacée.

Guy Barbier

(*) Loi organique relative aux lois de finances.

La faible densité du réseau scolaire

en milieu rural impose le recours à des transports pour les élèves. Source de fatigue supplémentaire et d'alourdissement de la journée scolaire, le transport ne peut pas être allongé indéfiniment. Selon le niveau d'enseignement, la responsabilité de son organisation n'incombe pas aux mêmes opérateurs. Si les conseils généraux prennent en charge le transport des collégiens qui est de leur responsabilité, ils voient d'un mauvais œil l'accroissement de la charge budgétaire liée aux transports d'écoliers lors des opérations de restructurations. C'est un transfert de charges de l'État vers les collectivités qui l'acceptent de moins en moins. Il faut y ajouter les risques supplémentaires liés à des trajets plus longs. Tous ces éléments doivent être pris en compte pour mesurer les conséquences d'une restructuration du maillage scolaire.

CLIN D'ŒIL





Quels sont les défis à relever ?



Dans la Meuse, le collège de la Haute-Saulx compte quatre-vingt dix élèves.

> **Le programme de recherche «École rurale et réussite scolaire»⁽¹⁾**, regroupant cinq IUFM et deux laboratoires universitaires, relève que la prise en compte des spécificités de l'enseignement en milieu rural, écoles et collèges, implique des conduites particulières dans de nombreux aspects de l'exercice professionnel, à savoir :

- «la prise en compte de la spécificité des élèves, en particulier de la tendance des élèves à sous-estimer leurs propres performances et niveaux, de la modestie des projets professionnels et des cursus scolaires, de la réticence générale à l'idée de mobilité géographique ;
- l'adaptation des pratiques pédagogiques à des classes généralement peu nombreuses et parfois multi-niveaux ;
- le développement des stratégies d'ouverture sur l'extérieur pour rompre les situations d'enclavement (principalement utilisation au quotidien des nouvelles technologies de communication, pratiques partenariales, fonctionnement en réseaux...) ;
- l'apport d'une attention particulière, dans les collèges ruraux, lors des procédures d'orientation ;
- exercer une attention spécifique sur le rôle attendu des enseignants dans la société rurale locale [...].»

Autant de défis que les enseignants relèvent avec succès, si l'on en juge notamment par une évaluation de la direction de l'évaluation et de la prospective : «toutes choses égales par ailleurs, les élèves ruraux ont de meilleurs résultats en CE2». Ils obtiennent un score global de 1,4 point sur 100, lequel est supérieur à celui des écoles urbaines (1,6 point en mathématiques et 1,2 point en français).



Confronter l'élève à des œuvres d'art contemporain, c'est aussi le confronter à l'image.

Le CRDP d'Aquitaine a initié en Dordogne, en partenariat avec le Conseil général, un dispositif de proximité, «l'Artobus». Il vise à créer, dans les collèges ruraux du département et pour le bassin d'écoles concerné, des expositions et animations dans le domaine des arts visuels. Les thèmes choisis sont divers : «L'image dans tous ses états», «Autour de moi l'insolite», etc.



Le tome IV de «L'enseignement scolaire en milieu rural et montagnard»

poursuit la collection consacrée aux problématiques liées à la réussite scolaire des élèves issus des milieux ruraux et montagnards. Il rend compte des travaux d'une équipe pluridisciplinaire des chercheurs et/de formateurs de cinq IUFM, épaulée par le laboratoire Théma-MTI de l'université de Franche-Comté.

L'enseignement scolaire en milieu rural et montagnard - Tome IV, Jean-Louis Poirey, Pierre Champollion, Yves Alpe, 14€.



Les équipes mobiles d'animation et de liaison académique (Émala)

apportent aux enseignants des écoles rurales un soutien pédagogique approprié dans tous les domaines : documentation, matériel, animations en classe, liaison inter-écoles, assistance pédagogique dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet éducatif. Ceci permet, entre autre, de rompre l'isolement géographique des maîtres et des élèves, de faire bénéficier les élèves des outils pédagogiques modernes (ordinateur lecteur de Cd-Rom, de Dvd, vidéoprojecteur, internet).

Cet écart positif en faveur des élèves ruraux se retrouve à l'entrée en sixième, mais moins nettement.

En outre, les résultats obtenus par les collégiens en milieu rural sont de même niveau que dans les villes. Pourtant, ils optent plus souvent que les autres, à performances scolaires comparables, pour des études courtes professionnelles.

Comment expliquer cela ? Pierre Champollion⁽²⁾, de l'Observatoire de l'École rurale, avance quelques éléments de réponse : «Répulsion face à la mobilité, difficulté à se projeter dans l'avenir lointain, éloignement et/ou indigence de l'offre de formation, etc. se conjuguent sans nul doute pour empêcher les élèves ruraux et montagnards de «capitaliser» en matière d'orientation leurs bons résultats scolaires et pour émettre en conséquence des vœux d'orientation conformes à leurs moyens intellectuels».

Un nouveau défi à relever pour le milieu rural ?

Pascaline Perrot

(1) De l'Observatoire de l'École rurale.

(2) Rapport disponible sur www.grenoble.iufm.fr/rural/publication/PC_ColloqueICOTEM.doc



Ce qu'il y a de merveilleux avec les enfants,
c'est qu'ils sont toujours
studieux, calmes et sages comme des images.

Studieux par moment, agités à d'autres, étourdis parfois, la MAE connaît bien les enfants et les risques auxquels ils peuvent être exposés. En tant que spécialiste, la MAE inclut dans toutes ses protections des garanties solides et adaptées, même si l'enfant se blesse seul ou si aucun responsable n'est identifié. C'est le cas dans 8 accidents sur 10.

L'équation est alors simple : pas de responsable, pas d'assurance ; les parents peuvent alors mettre en cause l'encadrement de l'élève. Pour éviter les conflits et apporter aux enseignants la sérénité dans leur pratique pédagogique, la MAE saura toujours trouver les meilleures solutions.

Au-delà de la prise en charge de l'accident quand il arrive, la MAE se fixe aussi pour objectif de tout mettre en oeuvre pour l'éviter. Ainsi, la MAE développe un large choix d'outils pédagogiques permettant d'enrichir les échanges avec les élèves sur des thèmes importants : vie quotidienne, citoyenneté, circulation, santé... Ils peuvent être directement réservés sur www.infos-enseignants.org

assurances scolaire et extra-scolaire

Parce qu'un enfant ne reste jamais immobile très longtemps.



Qui aime bien, protège bien.



Ils en disent

> Les classes uniques en montagne :

on adore ou on déteste, mais elles ne laissent aucun enseignant indifférent. Elles subsistent d'abord pour des raisons d'éloignement géographique (dénivelé), climatiques (isolement l'hiver, avalanches...) ou politiques (importance de l'École publique pour les communes). Aujourd'hui, on y trouve non seulement des enfants de la grande section au CM2, mais aussi des enfants du cycle 1 (parfois, il peut y avoir une ATSEM). Les élèves sont autonomes car, pour eux, l'autonomie est obligatoire. Ils ont plus de responsabilités dans le groupe classe, y compris celles d'aider les plus jeunes. Cependant, vivre à une dizaine limite la richesse des échanges et au-delà de dix-huit, les effectifs deviennent souvent trop lourds pour permettre une véritable individualisation

de l'enseignement. Au bilan, les élèves s'adaptent plus ou moins au collège ; souvent calmes, ils sont perdus dans le nombre. Ils doivent parfois être internes. Quant à l'enseignant, il peut vivre difficilement un isolement pédagogique que les équipes pédagogiques de circonscription essaient d'atténuer... Par contre, il peut s'enthousiasmer dans la réalisation de projets d'envergure « en toute liberté ».

Luc Farré, secrétaire départemental SE-UNSA (73)

> Même en Vendée, ça bouge ! La Vendée reste le dernier département où l'enseignement privé catholique demeure majoritaire. Près de 25% de communes comptent une école privée mais pas d'école publique. Le déficit en collèges publics est aussi très réel (au moins trois). Service public et « villiérisme » font ménage à part. Chaque réouverture d'école et ouverture de collège



> Première année en école rurale. Après l'UFM, le premier stress, avant même l'entrée en classe, fut de découvrir où j'allais être nommée. J'avais volontairement choisi un secteur plutôt rural mais je ne m'attendais pas à tomber sur une école à classe unique composée de trois niveaux (CP, CE1 et CE2) (ce qui m'a valu d'être « promue » directrice). Dur ! Autant dire que j'ai passé de mauvaises vacances d'été. On pourrait croire que le fait d'être seule dans une école peut être pénible à vivre. Pourtant, il donne plus de libertés dans l'utilisation du budget, dans l'aménagement de l'école... Je n'ai qu'un avis

à demander : le mien. On ne peut pas vraiment dire que je sois seule car l'école fonctionne en RPI. Le travail en équipe y est tout aussi important que dans une école « normale ». L'école se trouve à cinquante kilomètres des grandes villes. Cet éloignement des centres culturels peut expliquer le niveau social et culturel plutôt faible des élèves. De plus, toute sortie scolaire est problématique, notamment à cause du coût du transport. Mais on arrive à trouver les financements, et le fait d'être en RPI permet de partager les frais. Pour moi, le plus dur a été de gérer la relation aux parents. Les quelques semaines qui ont suivi la rentrée furent difficiles



car, en milieu rural, tout le monde connaît tout le monde. J'ai parfois eu le sentiment d'être épiée, d'autant que certains parents considèrent parfois l'école comme une extension de leur jardin. Les relations ont parfois été tendues. Mais une fois intégrée, je me suis aperçue que les parents pouvaient se montrer adorables et pleins de ressources. En zone rurale, il y a encore un respect de l'enseignant, et c'est fort appréciable.

Magali, enseignante dans le nord de la Dordogne

résultent trop souvent d'un rapport de force. Ce contexte ne permet pas d'aborder sereinement les questions de l'intercommunalité ou d'établissements 2nd degré multisites. Mais les choses évoluent : depuis environ douze ans, la progression des effectifs du public est constante pour les écoles ; la barre des 50% pourrait être franchie dès 2009. Une évolution liée au fort taux migratoire résultant du réel développement

social) du département : le concept de laïcité n'étant pas pleinement intégré par le vendéen de souche, ce sont les familles néoarrivantes qui créent cette dynamique en faveur de l'École publique... et si l'évolution prenait en plus un tour politique : vrai cas de conscience pour « l'agité du bocage ».

Jean-Claude Manceau (85)

> Les classes rurales à plusieurs niveaux qui induisent, entre autres, l'autonomie, la coopération

et la différenciation, intègrent l'outil informatique sans avoir besoin de remettre en question l'organisation existante. C'est donc tout naturellement que cet outil facilite :

- la diversification des supports d'apprentissage ;
 - la motivation des élèves par l'aspect ludique ;
 - la mise en place d'un tutorat performant entre classes d'âge ;
 - la réalisation de projets collectifs interniveaux (journal scolaire, site web, production multimédia...).
- Par le biais d'internet, l'outil informatique offre également aux classes rurales une ouverture sur le monde :
- visite virtuelle de musée ;
 - accès à des données actualisées ;
 - communication avec d'autres classes ;
 - contact avec des organismes pour obtenir des renseignements...

Les éléments évoqués ci-dessus sont bien sûr valables quelle que soit la structure,





Ils en disent

mais l'effectif par niveau des classes rurales multi-niveaux permet à tous les élèves d'accéder aux TICE en fonction des activités menées et ce, même avec un nombre d'ordinateurs relativement faible. Au sein de ces classes rurales, la prise en compte réelle du B2I tout au long de la scolarité, et pas simplement au CM2, est donc naturelle et évidente.

Claude Iglésis,
animateur Tice en Ariège

> Connaissez-vous la Fédération

nationale pour l'École rurale ? La FNER, composée d'associations et de particuliers (enseignants, élus, parents, chercheurs, amis de l'École...) en prise directe avec le monde rural et les écoles rurales, agit en toute indépendance pour :

- assurer aux enfants de l'ensemble des espaces ruraux, un enseignement de qualité dans le cadre d'un Service public de proximité ;
- promouvoir, à partir

des expériences existantes, une École rurale ouverte sur l'avenir, innovante et dynamique (acquisition des savoirs, formation des individus et des groupes) ;

- mieux faire connaître la réalité de l'École rurale, sa valeur pédagogique, ses résultats, son rôle essentiel dans le développement local ;
- faciliter les échanges entre élus, enseignants et parents, en vue d'une gestion commune de l'école rurale ;
- encourager la coopération et les échanges entre écoles rurales par la mise en commun de moyens, le partage d'expériences... ;
- obtenir des pouvoirs publics



une reconnaissance, au sein du système éducatif, des spécificités des écoles rurales, et les moyens nécessaires à leur évolution et valorisation.

La FNER, c'est, entre autres, des rencontres régulières, un site internet très documenté, des propositions ambitieuses. À (re)découvrir sur

<http://lecole-rurale.marelle.org>

Michel Baron,
secrétaire de la FNER

> Le RPI est une solution pour

sauvegarder l'École publique en milieu rural. Créé en 1984 par quatre municipalités voisines du Boulonnais, le regroupement pédagogique intercommunal a permis de conserver la présence de l'École publique dans nos villages et d'offrir à la population les mêmes services qu'en ville, voire plus :

- création d'une véritable école maternelle, avec scolarisation possible des enfants de deux ans ;
- accueil le matin dès 7h30

et le soir jusqu'à 18h30 ;

- restauration le midi.

À noter que le Conseil général du Pas-de-Calais assure en intégralité la prise en charge financière du transport des élèves. La structure est gérée par un syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) comprenant des conseillers municipaux de nos quatre villages (trois par commune).

La participation financière des communes est répartie comme suit :

- 50% au prorata du nombre d'habitants ;
- 50% au prorata du nombre d'élèves.

Ces deux clés de répartition semblent toujours aussi justes 25 ans plus tard. Si on ajoute que la mise en place du RPI a permis la création de cinq emplois -certes, partiels-, on ne peut que se féliciter de cette structure qui a, par ailleurs, fixé la population dans nos campagnes et contribué à leur développement.

Aimé Herduin,
maire de Carly (62)

En savoir



> «Géographies de l'École rurale, acteurs, réseaux, territoires» a été

écrit sous la direction d'Yves Jean. La territorialisation de la politique éducative et le financement croissant de l'École par les communes, le développement de l'intercommunalité et l'essor des activités périscolaires favorisent un nouveau rôle pour l'ensemble des acteurs : maires ruraux, enseignants et parents.

Face à ces enjeux, ce livre dresse un diagnostic de l'École rurale qui montre clairement ses atouts et comment, par leurs initiatives, les acteurs locaux bouleversent en douceur le système éducatif.

Ophrys éditions, 2007



Vous apprendrez tout sur l'Observatoire de l'École rurale (OER) en consultant son site www.grenoble.iufm.fr/rural



«Pédagogies innovantes d'ouverture et scolarisation en milieu rural», OER :

«Depuis quelques années, les problèmes de l'École rurale ont été placés au cœur de débats difficiles, concernant la nature de la mission du service public d'Éducation, la qualité de l'offre scolaire et l'égalité des chances scolaires sur l'ensemble du territoire. Ces débats concernent bien évidemment les IUFM qui ont à former des enseignants aptes à assurer un service de qualité en tout lieu d'exercice. Il faut donc s'interroger sur la meilleure façon de les préparer à faire face à des situations particulières : ce qui suppose de réfléchir d'abord sur la nature de ces particularités.»

Disponible sur <http://mti.univ-fcomte.fr/ecorur/fr2.html>



D'autres parutions à lire pour tout savoir sur École et Ruralité

- «École rurale, École d'avenir», in Cahiers pédagogiques, n°365 (1998), un dossier d'études qui vont parfois à l'encontre des idées reçues, mais aussi des témoignages d'acteurs, disponible sur : www.cahiers-pedagogiques.com/numero.php3?id_article=254
- «Choix de l'École dans les espaces ruraux. Les enjeux de la construction locale du rapport à l'École», Anne Bouju-Goujon, (2003), CNDP Paris.
- «L'École rurale entre pédagogie et aménagement du territoire», Yves Alpe, (2002), www.grenoble.iufm.fr/rural/publication/artAEF.doc
- «L'École en milieu rural», Revue internationale d'Éducation, n°10, juin 1996, CIEP.